

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 02381

Numéro SIREN : 504 878 315

Nom ou dénomination : GENERATION ROBOTS

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2023 sous le numéro de dépôt 17169

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>GENERATION ROBOTS</u>		1 2		
Adresse de l'entreprise <u>10 rue Joule 33700 MERIGNAC</u>		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET * <u>5 0 4 8 7 8 3 1 5 0 0 0 3 6</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 2 </u>		
		Bret 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	1 577 882 272 663 1 305 219
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	82 938 82 938
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	466 904 466 904
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	306 375 144 205 162 170
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	46 512 40 245 6 267
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
	Autres participations CU	CV	25 170 25 170	
	Créances rattachées à des participations BB	BC		
	Autres titres immobilisés BD	BE		
	Prêts BF	BG		
	Autres immobilisations financières * BH	BI	15 054 15 054	
TOTAL (II) BJ		BK	2 520 835 540 052 1 980 784	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	404 392 404 392
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	1 107 446 1 107 446
		Autres créances (3) BZ	CA	152 914 152 914
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
Disponibilités CF		CG	231 960 231 960	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	235 072 235 072	
	TOTAL (III) CJ	CK	2 131 784 2 131 784	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écart de conversion actif * (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	4 652 619 540 052 4 112 567	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		GENERATION ROBOTS		Néant	<input type="checkbox"/> *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....250 000.....)	DA	250 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	25 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG	542 178		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	394 349		
	Subventions d'investissement	DJ	312 629		
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 524 157	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	890 118		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	82 953		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 278 517		
	Dettes fiscales et sociales	DY	331 252		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	5 570			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2 588 410		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 112 567		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 165 910			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	300 000			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

		Désignation de l'entreprise : <u>GENERATION ROBOTS</u>		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 797 735	FB		FC	5 797 735	
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	366 314	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		6 164 049	FK		FL	6 164 049
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN	592 573	
	Subventions d'exploitation					FO	1 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	4 999	
	Autres produits (1) (11)					FQ	37 078	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 799 700
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	4 168 371	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	223 222	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	23 289	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	565 652	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	69 407	
	Salaires et traitements *					FY	748 206	
	Charges sociales (10)					FZ	296 421	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA	211 293
			} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	124 169	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 430 031	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	369 669	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 128	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 130	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 445	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	9 445	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 315)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	362 354	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		GENERATION ROBOTS		Néant	<input type="checkbox"/> *	
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	25 997		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	41 291		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	67 288		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	4		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	4		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	67 283		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	35 288		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	6 869 118		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	6 474 768		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN	394 349		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	{	– Crédit-bail mobilier *	HP		
			– Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	4 999	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	10 296		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
QP SUBVENTION				41 291		
Solde créance clients				25 997		
PENALITES			4			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise										GENERATION ROBOTS										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
										1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			2			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
												3			4						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		CZ	100 276		D8				D9	1 477 606		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		KD	1 560 544		KE				KF	466 904		
CORPORELLES	Terrains										KG			KH				KI			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ			KK				KL				
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM			KN				KO				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants		M2				KP			KQ				KR				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3				KS	163 225		KT				KU	143 150			
	Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV	1 441		KW				KX					
	Matériel de transport *								KY	5 417		KZ				LA					
	Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	37 210		LC				LD	2 445				
	Emballages récupérables et divers *								LE			LF				LG					
	Immobilisations corporelles en cours								LH			LI				LJ					
	Avances et acomptes								LK			LL				LM					
	TOTAL III								LN	207 293		LO				LP	145 595				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G				8M				8T			
Autres participations								8U		25 170		8V				8W					
Autres titres immobilisés								IP				IR				IS					
Prêts et autres immobilisations financières								IT		9 733		IU				IV	5 321				
TOTAL IV								LQ	34 903		LR				LS	5 321					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	1 903 016		ØH				ØJ	2 095 426					
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence							
										par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
										1		2		3		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		IN			CØ	1 577 882		DØ	100 276			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		IO	1 477 606		LV	549 842		LW	549 842			
CORPORELLES	Terrains										IP			LX			LY				
	Constructions	Sur sol propre								IQ			MA			MB					
		Sur sol d'autrui								IR			MD			ME					
		Inst. gales, agencts et am. des constructions								IS			MG			MH					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT			MJ	306 375		MK	1 783 981			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers								IU			MM	1 441		MN	1 441				
		Matériel de transport								IV			MP	5 417		MQ	5 417				
	Matériel de bureau et mobilier informatique								IW			MS	39 655		MT	39 655					
	Emballages récupérables et divers *								IX			MV			MW						
	Immobilisations corporelles en cours										MY			MZ			NA				
Avances et acomptes										NC			ND			NE					
TOTAL III								IY			NG	352 888		NH	1 830 494						
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ				ØU			M7					
	Autres participations								IØ				ØX	25 170		ØY	25 170				
	Autres titres immobilisés								II				2B			2C					
	Prêts et autres immobilisations financières								I2				2E	15 054		2F	15 054				
	TOTAL IV								I3			NJ	40 224		NK	40 224					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4	1 477 606		ØK	2 520 835		ØL	2 520 835						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* (Ne pas reporter le montant des ventes)

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le **3 1 1 2 2 0 2 2**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : GENERATION ROBOTS Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise GENERATION ROBOTS Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY	100 276	EL	172 387	EM		EN	272 663
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	82 938	PF		PG		PH	82 938
TOTAL I		RK	183 214	RM	172 387	RN		RO	355 601
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	109 008	QA	35 198	QB		QC	144 205
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 441	QE		QF		QG	1 441
	Matériel de transport	QH	1 600	QI	1 806	QJ		QK	3 405
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	33 497	QM	1 902	QN		QO	35 399
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	145 545	QV	38 906	QW		QX	184 451
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	328 759	ØP	211 293	ØQ		ØR	540 052

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW								
Total général non venant (NS + NT + NU)			NY						
Total général non venant (NW - NY)						NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		GENERATION ROBOTS				Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
	1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		02	03	04	05	
		9U	9V	9W	9X	
		06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : GENERATION ROBOTS		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	15 054	UV		UW 15 054	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	1 107 446		1 107 446		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	2 176		2 176		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	23 815		23 815	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	106 030		106 030		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	20 892		20 892		
	Charges constatées d'avance	VS	235 072		235 072		
	TOTAUX		VT	1 510 486	VU	1 495 432	VV 15 054
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	300 000		300 000		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	590 118		167 617	422 500	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 278 517		1 278 517		
Personnel et comptes rattachés		8C	142 109		142 109		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	102 441		102 441		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	35 288		35 288		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	41 641		41 641		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 773		9 773		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 570		5 570		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	2 505 457	VZ	2 082 957	422 500	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	117 578	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise GENERATION ROBOTS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		Exercice clos le : 31/12/2022		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	394 349	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	4		
	Amendes et pénalités		WJ	4 Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	99 733
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
			- imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
							WR	TOTAL I 494 086	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
			- imposées au taux de 0 %					WH	
			- imposées au taux de 19 %					WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY		
Majoration d'amortissement *							XD		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5		
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)	ØV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	crédits dérogés par le report en arrière de déficit	ZI	64 445		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies F)	YI	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies G)	YL			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							XI	64 445	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL	13 711	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	415 930	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>GENERATION ROBOTS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	13 711
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	13 711
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	88 454
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-2 :		YN	YO
		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>GENERATION ROBOTS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
						- Autres réserves	ZD	42 276					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	45 276		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	45 276		Report à nouveau	ZG	3 000						
										TOTAL II		ZH	45 276
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7							YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8							XQ	73 691				
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	184 719				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES							ST	307 242				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	565 652				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW	10 694				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS							9Z	58 713				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							YX	69 407				
TVA	- Montant de la TVA collectée							YY	515 332				
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	301 856				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *							ØB	736 264				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%			
	- Numéro de centre agréé *				XP								
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

SAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : GENERATION ROBOTS Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* <small>(1)</small>		Valeur d'origine* <small>(2)</small>	Valeur nette réévaluée* <small>(3)</small>	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt <small>(4)</small>	Autres amortissements* <small>(5)</small>	Valeur résiduelle <small>(6)</small>
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente <small>(7)</small>	Montant global de la plus-value ou de la moins-value <small>(8)</small>	Court terme <small>(9)</small>	Long terme <small>(10)</small>			Plus-value taxable à 19 % (1) <small>(11)</small>
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) <small>(12)</small>							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) <small>(13)</small>							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % <small>(14)</small>							

(A)

(B)

(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : GENERATION ROBOTS Formulaire déposé au titre de l'IR EU Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Table with 6 columns: Origine, Montant net des plus-values réalisées*, Montant antérieurement réintégré, Montant compris dans le résultat de l'exercice, Montant restant à réintégrer. Rows include 'Plus-values réalisées au cours de l'exercice' and 'Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs'.

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

- Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Table with 5 columns: Origine des plus-values et date des fusions ou des apports, Montant net des plus-values réalisées à l'origine, Montant antérieurement réintégré, Montant rapporté au résultat de l'exercice, Montant restant à réintégrer. Includes a TOTAL row at the bottom.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : GENERATION ROBOTS Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I à ~~sevier-0~~ bis du CGI) ❶.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I à ~~sevier-0~~ du CGI) ❶.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
❶	❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>GENERATION ROBOTS</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: GENERATION ROBOTS										Néant <input type="checkbox"/> *																
Exercice ouvert le: 01012022 et clos le: 31122022						Données en nombre de mois		1	2																	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																										
Effectif moyen du personnel * :								YP	17.00																	
Dont apprentis								YF																		
Dont handicapés								YG																		
Effectifs affectés à l'activité artisanale								RL																		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																										
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																										
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								OA	6 164 049																	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								OK																		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OL																		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								OT																		
TOTAL 1								OX	6 164 049																	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																										
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OH	37 078																	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								OE	592 573																	
Subventions d'exploitation reçues								OF	1 000																	
Variation positive des stocks								OD																		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								OI	4 999																	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								XT																		
TOTAL 2								OM	635 650																	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																										
Achats								ON	4 205 316																	
Variation négative des stocks								OQ	223 222																	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								OR	484 403																	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								OS																		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								OZ																		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OW	124 169																	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								OU																		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								O9																		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OY																		
TOTAL 3								OJ	5 037 110																	
IV - Valeur ajoutée produite																										
Calcul de la valeur ajoutée								(total 1 + total 2 - total 3)		OG	1 762 589															
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																										
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)								SA	1 762 589																	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																										
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE																										
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	X																					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	6 164 049		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	17.00																
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								HX																		
Période de référence				GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	2	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	2	
Date de cessation														HR			/		/							
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																										

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 - Etat préparatoire

« GENERATION ROBOTS »
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 250 000 Euros
Siège social : MERIGNAC (33700) - 10 rue Joule
504 878 315 RCS BORDEAUX

-:-

DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2023
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

AFFECTATION DU RESULTAT

I - PROPOSITION

Il a été proposé à l'associé unique d'affecter la totalité des bénéfices de l'exercice écoulé s'élevant à 394 349,41 Euros à la réserve facultative.

II - VOTE

Cette décision a été adoptée sans modification par l'associé unique.

*
* *
*

La présente attestation est établie en conformité des dispositions de l'article L.232-23 du code de commerce en vue de son dépôt en annexe au Greffe du Tribunal de Commerce du siège social.

Fait à MERIGNAC
Le 23 juin 2023

Le président,
La société « PROJETS JV », représentée par Jérôme LAPLACE



GREFFE

GENERATION ROBOTS

10-12 rue Joule
33700 MERIGNAC

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**
Exercice clos au 31/12/2022



GENERATION ROBOTS

10-12 rue Joule
33700 MERIGNAC

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**
Exercice clos au 31/12/2022

A l'Associée unique,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU Génération Robots relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « stock et en-cours » en page 17 de l'annexe précise la méthode de valorisation des stocks à la clôture. Dans le cadre de notre audit des comptes clos au 31 décembre 2022, nous avons examiné les modalités de valorisation des stocks à la clôture et les modalités éventuelles de dépréciation.

L'annexe des comptes annuels précise les modalités de comptabilisation et de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation en page 16. Il y est notamment indiqué que les titres sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité ainsi que sur la base de leurs perspectives de rentabilité. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'application de ces critères.

La note « frais de développement » et « production immobilisée » en page 16 de l'annexe indiquent le montant des frais de recherche et développement enregistrés à l'actif sur l'exercice ainsi que les règles et méthodes comptables applicables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

La note « subventions » en page 16 de l'annexe expose les modalités de traitement de la subvention d'investissement. Nous nous sommes assurés de la correct application des règles et méthodes retenues.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité e la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Tourne,
Le 15 Juin 2023



P/ DEIXIS,
BEY Jean-Luc
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC Grande Aquitaine

BILAN

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2022 (12 mois)			31/12/2021 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement	1 577 882	272 663	1 305 219	
Concessions, brevets, droits similaires	82 938	82 938		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	466 904		466 904	1 477 606
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	306 375	144 205	162 170	54 218
Autres immobilisations corporelles	46 512	40 245	6 267	7 530
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	25 170		25 170	25 170
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 054		15 054	9 733
ACTIF IMMOBILISE	2 520 835	540 052	1 980 784	1 574 257
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	404 392		404 392	627 614
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	1 107 446		1 107 446	740 499
Fournisseurs débiteurs	113		113	56
Personnel				247
Organismes sociaux	2 176		2 176	84
Etat, impôts sur les bénéfices				101 072
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	23 815		23 815	129 284
Autres	126 809		126 809	103 313
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	231 960		231 960	274 049
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	235 072		235 072	55 997
ACTIF CIRCULANT	2 131 784		2 131 784	2 032 214
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 652 619	540 052	4 112 567	3 606 471

BILAN PASSIF

	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)
Capital social ou individuel	250 000	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	542 178	496 903
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	394 349	45 276
Subventions d'investissement	312 629	353 920
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 524 157	1 171 098
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	590 118	707 696
Découverts, concours bancaires	300 000	300 000
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	82 953	18 610
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 278 517	1 159 565
Personnel	142 109	60 492
Organismes sociaux	102 441	133 410
Etat, impôts sur les bénéfices	35 288	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	41 641	
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	9 773	5 513
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 570	7 121
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		42 966
DETTES	2 588 410	2 435 373
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 112 567	3 606 471

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)
Ventes de marchandises	2 302 837	3 494 898	5 797 735	4 867 974
Production vendue biens				
Production vendue services	255 645	110 669	366 314	386 860
Chiffres d'affaires Nets	6 164 049		6 164 049	5 254 834
Production stockée				
Production immobilisée			592 573	322 616
Subventions d'exploitation reçues			1 000	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			4 999	24 379
Autres produits			37 078	44 779
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			6 799 700	5 646 607
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 168 371	3 953 988
Variation de stock (marchandises)			223 222	-235 957
Achats de matières premières et autres approvisionnements			23 289	40 303
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			565 652	646 491
Impôts, taxes et versements assimilés			69 407	59 843
Salaires et traitements			748 206	773 305
Charges sociales			296 421	290 016
Dotations aux amortissements sur immobilisations			211 293	22 758
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			124 169	45 048
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			6 430 031	5 595 793
RESULTAT EXPLOITATION			369 669	50 815
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			2 128	276
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			2	12
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			2 130	288
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			9 445	7 492
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			9 445	7 492
RESULTAT FINANCIER			-7 315	-7 204
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			362 354	43 610

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	25 997	31 418
Produits exceptionnels sur opérations en capital	41 291	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	67 288	31 418
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4	35 363
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		56 189
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4	91 553
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	67 283	-60 135
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	35 288	-61 800
TOTAL DES PRODUITS	6 869 118	5 678 313
TOTAL DES CHARGES	6 474 768	5 633 038
R E S U L T A T N E T	394 349	45 276
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**1. PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CII

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt innovation (CII) calculé conformément à l'article 244 quater B du CGI.
Le crédit d'impôt comptabilisé correspond au CII 2022.
Le CII est comptabilisé au crédit d'un sous compte 69 « crédit d'impôt », et s'élève pour l'exercice à 64 445 €.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

> Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Frais de développement :

Les coûts de développement sont inscrits à l'actif et amortis sur 5 ans

✓ Production immobilisée

Le projet OMBRE a fait l'objet d'une production immobilisée en cours pour l'exercice 2022, cette production a été valorisée par les coûts directement liés au projet à hauteur de 466 903€.

L'activation et l'amortissement de la production immobilisée de l'exercice 2022 interviendra courant 2023.

L'exploitation du projet OMBRE a débuté en juin 2022, de ce fait, le cumul de la production immobilisée 2019, 2020 & 2021 de 1 477 606 € a été activé et amorti à compter du 1^{er} juin 2022.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan \leq 3,65 M€ ; chiffre d'affaires \leq 7,3 M€ ; effectif \leq 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

> Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

Les titres sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité ainsi que sur la base de leur perspectives de rentabilité.

> Subvention

Le conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine a octroyé en 2019 une aide de 353 920 € pour le projet OMBRE, la subvention a été constatée en subvention d'investissement au Passif et sera étalée au même rythme que les amortissements après l'activation du projet. Le solde de la subvention a été versé en 2020.

Le projet OMBRE étant activé depuis le 1^{er} juin 2022, la quote-part correspondante de la subvention a été remonté au Résultat pour un montant de 41 290.67€.

➤ Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du premier entrée/premier sorti.

Les stocks ont à la clôture une valeur brute de 404 392 €.

Les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût de production incluant le coût d'acquisition des fournitures consommées et les charges directes et indirectes de production (hors frais financiers).

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.

A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

Les opérations faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours de la couverture.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ Engagements en matière de retraite**Option retenue :**

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs.

➤ Effectif

L'effectif moyen de la société en 2022 est de 17 salariés.

➤ Autres Informations

Eu égard à une situation extrêmement évolutive notamment au titre de la crise sanitaire et du conflit entre la Russie et l'Ukraine, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. À la date d'arrêt des comptes de l'entreprise le 31/12/2022, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais de recherche & développement = 1 577 882€

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	1 577 882	272 663	1 305 219	%

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 520 835 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 660 820	1 477 606		2 127 724
Immobilisations corporelles	207 293	145 595		352 888
Immobilisations financières	34 903	5 321		40 224
TOTAL	1 903 016	1 628 522		2 520 835

Amortissements et dépréciations d'actif = 540 052 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	183 214	172 387		355 601
Immobilisations corporelles	145 545	38 906		184 451
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	328 759	211 293		540 052

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais recherche & de	1 577 882	272 663	1 305 219	5 ans
Logiciel	11 740	11 740	0	de 1 à 4 ans
Site internet	71 198	71 198	0	3 ans
Matériel et outillag	44 282	44 282	0	de 3 à 5 ans
Installation technique et outillage	117 325	71 990	45 335	de 3 à 5 ans
Installation technique et outillage ombre	144 768	27 933	116 835	5 ans
Inst.agenc.divers	1 441	1 441	0	5 ans
Matériel de transport	5 417	3 405	2 011	3 ans
Mat.bureau & informat	32 687	28 576	4 111	de 2 à 5 ans
Mobilier	6 968	6 823	145	de 5 à 10 ans
Immobilisations incorporelles en cours	466 904	0	466 904	Non amortiss.
TOTAL	2 480 611	540 052	1 940 559	

Etat des créances = 1 510 486 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	15 054		15 054
Actif circulant & charges d'avance	1 495 432	1 495 432	
TOTAL	1 510 486	1 495 432	15 054

Charges constatées d'avance = 235 072 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 250 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	250	1000.00	250 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	250	1000.00	250 000

Variations capitaux propres :

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	250 000	353 920	521 903	45 276	1 171 099
Affectation de résultat			45 276	-45 276	
Dividendes					
Résultat de l'exercice					
Subventions d'investissement		-42 291		394 349	
Situation à la clôture N	250 000	312 629	567 179	394 349	1 524 157

Etat des dettes = 2 505 457 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	890 118	467 617	422 500	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 278 517	1 278 517		
Dettes fiscales & sociales	331 252	331 252		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 570	5 570		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 505 457	2 082 957	422 500	

Charges à payer par postes du bilan = 112 429 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	19 582
Dettes fiscales & sociales	92 847
Autres dettes	
TOTAL	112 429

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 6 164 049 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	5 797 735	94 %
Prestations de services	254 918	4. %
Produits des activités annexes	111 396	1. %
TOTAL	6 164 049	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Evénements postérieurs à la clôture :

Néant.

Rémunération des dirigeants

Obligatoire pour toutes les personnes morales sauf si ,

- cette information est non significative au regard de la situation patrimoniale et financière de l'entité
- Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait directement ou indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	11 697
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	11 697

Engagements Financiers donnés :

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	
Médaille du travail	
PGE	324 874
TOTAL	324 874

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 235 072 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	235 072
TOTAL	235 072

Charges à payer = 112 429 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non par(40810000)	19 582
TOTAL	19 582

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(42820000)	63 822
Org.soc. ch/conges a(43820000)	24 632
Taxe apprentissage charges a payer(43863500)	654
Etat autres ch. a pa(44860000)	3 739
TOTAL	92 847